



Problème avec un employé

Par **loutrefiere**, le **22/04/2016** à **15:07**

Bonjour.

J'ai actuellement un employé qui répond mal aux clients, refuse de travailler comme nous lui demandons, et se permet de boire abusivement pendant ses heures de présence et devant la clientèle. Certains clients ne viennent plus. Je voudrais le renvoyer mais il a 26 ans de maison donc il a droit à beaucoup d'indemnités.

Par **P.M.**, le **22/04/2016** à **15:30**

Bonjour,

Vous pourriez commencer par le sanctionner autrement que par un licenciement et si c'était pour faute grave, il n'y a pas d'indemnité à verser autre que celle pour les congés payés acquis et non pris...

Il serait possible aussi de lui faire passer une visite médicale du travail en dehors de celles périodiques...

Je vous propose, entre autres, [ce dossier](#)...

Par **janus2fr**, le **22/04/2016** à **16:04**

[citation]Je voudrais le renvoyer mais il a 26 ans de maison donc il a droit à beaucoup d'indemnités.

[/citation]

Bonjour,

Si vous le licenciez pour faute grave, il n'y a pas d'indemnité de licenciement à verser...